

La partialité de la Justice de la France, comme l'indépendance douteuse de nos politiciens presque tous ripoux, ou l'information largement censurée de nos médias, sont largement démontrées sous influence des réseaux affairistes d'une franc maçonnerie Française, peut-être en partie aveuglée et manipulée, en vue de l'établissement d'une gouvernance mondiale par le grand orient de Jérusalem.

Essayez de dénombrer par curiosité, le nombre d'agents d'origine Israelite à la télévision Française, vous serez surpris du résultat, surtout si vous y ajoutez tous ceux qui sont de cette origine, alors que vous ne le soupçonniez pas.

Devenues un grand danger national dans l'indifférence égoïste de nos citoyens trop occupés à manifester ou faire des grèves pour préserver des sinécures du passé, ignorant également égoïstement la dette de la France qui devient un tonneau des danaïdes sur le dos de nos enfants en même temps que les spoliations d'une justice, devenue imbue de toute puissance, et qui ne se cache même plus pour hourdir ses basses œuvres devenues coutumières, (**toute mise en cause de l'honneur de la magistrature, écartée bien sûr !**)

Ignorant volontairement les autres peuples devenus innombrables, accédant aussi à la modernité, eux pas entravés par les 35h00 de la France (moins après arrangements dans beaucoup d'administrations Françaises)... Qui inondent le marché mondial de leurs exportations à bas coûts... Rendant impossible l'équilibre d'une économie mondiale dérégulée aussi par les coûts épisodiques élevés d'une énergie fossile maintenue volontairement sans alternative par toujours les mêmes affairistes, soumise à des spéculations de toujours les mêmes profiteurs, ainsi que par les indemnités outrancières de patrons voyous, ou les banques dirigées par des mêmes voyous, qui encouragent les investissements hasardeux créateurs de passifs toxiques, pour augmenter leurs espoirs d'indemnités pharaoniques de résultats.

Nos partenaires sociaux, profitent de cette situation pour jeter de l'huile sur le feu, bien contents de pouvoir faire parler d'eux, en préservant leurs gros salaires de complaisance sur le dos des citoyens, par EDF ou d'autres entreprises nationales, et en évitant les questions sur la destination jamais clarifiée des fonds controversés que retirait le patronat dans l'affaire du NDLR avec DG Sauvagnac, pour soudoyer quel dirigeant de syndicat ? **Aujourd'hui muselé « s » par cette corruption !**

De nombreuses publications sur internet, démontrent les spoliations hourdies par les tribunaux Français, avec des décisions aux matérialités et qualifications fictives par des grains de sables, preuves ou dossiers perdus sélectivement, marquées elles ou leurs conclusions d'avocats et d'experts, de signaux 3 points, ou 3 étoiles, ou 3 croix, ou 3 chiffres de connivence maçonnique, décisions de tribunaux jamais appliquées lorsqu'elles pénalisent un frère 3 points ou un des bienfaiteurs de leurs débordements philosophiques ! www.trafics-d-influences.com ou <http://www.deni-justice.net/justice/> ou <http://www.jppp.eu/> ou <http://cvdja.farx.ru/> et bien d'autres.

L'Italie d'abord à la suite du scandale de la banque Ambroziano, puis la Grande Bretagne sous Tony Blair plus récemment, (**plus respectueuse de ses sujets que ne l'est la France de ses Citoyens**), ont fait interdire dans leur Police et Justice, les appartenances maçonniques, après les mêmes nombreux dysfonctionnements constatés que chez nous, après avoir vainement tenté d'obliger leurs magistrats 3 points à rendre publique leurs appartenances... Invoquant après ces vaines tentatives, l'incompatibilité des serments... Le serment maçonnique oblige à aider un frère, et le serment des magistrats oblige à une impartialité totale... La CEDH à Strasbourg a depuis récupéré beaucoup de ces magistrats 3 points illégitimés en Italie et en Grande Bretagne, Ne soyons pas surpris donc, de voir rejeté à la CEDH des violations de la convention Européenne, aux dossiers marqués de signaux 3 points par les frères... des victimes ayant pris la précaution d'effacer les marques de connivence sur leur dossier avant de les envoyer là-bas, y ont fait condamner la France pour des faits similaires, où il y avait eu rejet auparavant avec les signaux 3 points visibles !... à signaler aussi notre cour de cassation Française qui récupère fréquemment des magistrats, comme conseillers référendaires, frappés de disgrâce par les obédiences maçonniques, mutés dans ce placard doré sur le dos des contribuables, en attente de pardon !